

Dominique Reynié prône le contrat de travail simplifié

Dominique Reynié, docteur en sciences politiques, est l'invité de la conférence des décideurs de Moselle, ce jeudi à 18 h, au Burghof de Forbach. Il a accepté de répondre à nos questions.

Cette année, la conférence des décideurs de Moselle, organisée par la chambre de commerce et d'industrie se déroule à Forbach, ce jeudi, à 18 h. Elle a pour thème : La France va-t-elle remplir son contrat envers les acteurs réels de l'économie ? Dominique Reynié, docteur en sciences politiques, professeur des universités à Science Po et auteur de nombreux ouvrages a accepté de mener les débats, comme il le fait régulièrement sur les plateaux de télévision notamment à C dans l'air, l'émission d'Yves Calvi sur France 5.

Le Républicain Lorrain : Quels sont les signes de l'urgence économique dont vous parlez ?

Dominique Reynié : « L'économie en France est en train de s'effondrer. Les raisons sont anciennes et profondes et se sont affirmées un peu plus chaque année. Cette situation est due, selon moi, à l'asphyxie de la production et à l'environnement de l'entrepreneur. Le problème de prélèvement obligatoire de l'État pèse sur l'entreprise mais aussi sur le consommateur et touche le pouvoir d'achat. Une autre cause de cette économie en berne est la complexité des droits du travail et de la fisca-

lité sociale. Les entrepreneurs, qui pour la grande majorité ne sont pas des cadors du CAC 40, hésitent à embaucher par peur des conséquences. Ils n'ont pas de latitude pour gérer leur masse salariale, sans être confrontés à des turpitudes administratives. À mon sens, la contrainte environnementale est également un frein au développement de notre économie. Cette dernière est déjà très peu polluante. La surréglementation, sous-tendue par le principe de précaution dissuade bon nombre d'entrepreneurs. Je suis pourtant persuadé que nous sommes capables de rivaliser sur les marchés mais il faut que nous ayons les bons outils pour prendre les risques nécessaires et innover. »

« Trop de pression fiscale sur les PME »

Quelles solutions doivent être mises en place afin de relancer la compétitivité des entreprises ?

« La baisse de la pression fiscale est une clé. Pour moi, il s'agit d'une forme d'investissement à long terme. Mais elle doit s'accompagner d'une réforme du marché du travail. Les entreprises de type PME veulent embaucher mais les

risques sont trop grands parce qu'il est difficile de licencier en France. C'est pourquoi je suis favorable au contrat de travail simplifié. Que les conditions d'embauche et de rupture d'avec l'entreprise soient claires dès le départ. Pour moi, il s'agit aussi et surtout de changer l'image de l'entreprise française. Les patrons doivent être restaurés dans leur légitimité. »

Pensez-vous que la situation à Forbach peut s'améliorer et comment ? Sa proximité avec l'Allemagne est-elle une chance ?

« Je suis convaincu que la situation d'un territoire transfrontalier est une chance phénoménale. Plus largement, les entreprises placées aux frontières peuvent réellement s'inscrire dans l'économie européenne et même mondiale. Mais que ce soit en direction de l'Allemagne ou d'autres pays, il faut se concentrer sur le marché de l'immatériel. C'est-à-dire l'innovation technique et scientifique et s'assurer que nous disposons des bons outils pour y parvenir, à savoir les infrastructures routières et les réseaux de communication comme la fibre optique. Les entreprises doivent avoir la possibilité d'être connectées



Dominique Reynié donne une conférence devant les décideurs de Moselle, ce jeudi. Photo DR

au monde entier. »

L'Europe a-t-elle un rôle à jouer ?

« Bien sûr. Je pense que nous avons besoin d'une puissance commune pour faciliter les échanges. D'ailleurs, la commission européenne vient de débloquer 300 milliards d'euros à investir dans les infrastructures. Cet argent doit

servir à des grands plans de recherches, à l'innovation mais aussi, pourquoi pas, à la création d'universités... Je suis persuadé que toutes ces actions ne prendront sens que si elles sont conjointes entre les pays. »

Propos recueillis par Emilie PERROT.